

L'offre de kots en stock

LE RÉSUMÉ NATHALIE BAMPS

On compte près de **25.000 kots** sur les sites des universités et hautes écoles francophones.

Une **offre qui reste insuffisante.**

Les prix varient de **250 à 600 euros** selon que l'on parle de logement universitaire ou privé.

D'après les données officielles des services logement des universités, on compte près de 25.000 kots en Belgique francophone (Wallonie et Bruxelles). «Un chiffre qui est certainement sous-estimé, car l'offre privée de logements étudiants à Bruxelles est très difficile à évaluer», nous explique Martin Casier, vice-président du conseil d'administration de l'ULB. Or, rien qu'à Bruxelles, plus de 75.000 étudiants arpentent les auditoriums et salles de cours. C'est dire si le fossé s'élargit entre l'offre et la demande potentielle. Rien qu'à l'ULB, 7.000 étudiants sont en demande d'un kot, alors que l'université ne peut leur en offrir que 4.000.

Dans ce cadre, trouver un kot relève parfois du parcours du combattant. Afin de résoudre le problème, l'ULB a mis en place un plan directeur pour la création de logements. D'ici 2017, l'offre existante devrait encore s'élargir de près de 800 logements.

Un Immoweb du kot

En parallèle, l'ULB et les Facultés universitaires Saint-Louis se sont associées afin de mettre en place une plateforme de logement étudiant bruxellois. «L'UCL, présente sur le site de Woluwe, et les hautes écoles participent aussi au projet», explique Martin Casier. L'idée est de faciliter la vie de l'étudiant en lui proposant une sorte d'Immoweb du kot. «Il y a aussi une volonté de réguler l'offre du marché et introduire des critères harmonisés, afin d'aller vers une offre de meilleure qualité», précise encore Martin Casier. L'objectif de l'association est en tout cas de pouvoir faire naître la plateforme pour la rentrée 2016.

À Louvain-la-Neuve, second site en termes d'importance, les autorités ont mis les bouchées doubles pour combler le manque de logements, et le site est enfin arrivé à équilibrer l'offre et la demande de logements. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre sur sa lancée. D'ici 2018, l'université prévoit encore de faire sortir de

terre 150 kots supplémentaires.

Toujours plus de kots, oui, mais pour quel prix? Avec un marché où la demande est aussi forte, et où l'offre a du mal à suivre, les prix peuvent parfois flamber dans le secteur privé. La plupart des kots universitaires, quel que soit le lieu, se loueront aux alentours de 300 euros par mois. Mais dans le privé, les prix peuvent vite grimper à 500 ou 600 euros. Avec l'inconvénient que le bail, plutôt que d'être de dix mois, s'étende sur 12 mois.

«Il y a la volonté de réguler l'offre du marché et d'augmenter la qualité.»

MARTIN CASIER
VICE-PRÉSIDENT
DU CA DE L'ULB

Témoignage

JEAN-PIERRE RENARD
Avocat d'entreprise, licencié en droit, 65 ans.

«Le droit, ce n'est pas de la mémoire. **L'avocat, le juriste, ce n'est pas celui qui cause bien.** Quand on fait le droit, il faut avoir une grande capacité de gymnastique intellectuelle. Avoir le sens de la contradiction, et surtout, avoir conscience que la vérité n'existe pas». Jean-Pierre Renard a déjà 43 ans de carrière au compteur. À 17 ans, qu'avait-il en tête? «**Aider les gens, être en contact avec eux.** J'aurais pu faire médecine. C'est un de mes profs de rhéto qui m'a dit: 'fais le droit, tu en as les capacités.'» Jean-

Pierre Renard est un littéraire attiré par les chiffres. Avant de faire son droit, il a fait une spéciale math. Dès le départ, il s'est destiné au droit économique. **Le monde des affaires, c'est ça qui le fait se lever le matin.** «Je me suis spécialisé dans les **restructurations, les procédures de réorganisation judiciaire, le droit des sociétés, le pénal financier.** Ça semble froid, mais derrière les structures et le système, il y a des hommes. Récemment, j'ai traité le rachat d'une PME qui était en chute libre. Je négociais pour les Suisses, le deal a marché. À l'audience, les travailleurs étaient là, ils ont applaudi.» Que dire aux jeunes qui veulent se lancer? «Que l'avocat belge ne vit pas bien. Il y en a trop pour cela... A

Bruxelles, il y a 5.000 avocats inscrits au barreau francophone. À Lille, il y en a 1.500.» Pessimiste, Jean-Pierre Renard? Il ne changerait pas une virgule à son parcours pourtant. Mais il **faut savoir qu'on ne peut plus se dire, comme on le faisait avant, «je fais le droit, ça me mènera toujours quelque part.»** Le métier est devenu beaucoup plus technique. «Juriste, c'est devenu une spécialité comme une autre...» Jean-Pierre Renard remarque d'ailleurs que le choix est devenu un **choix plus raisonné chez les jeunes.** Un dernier conseil: «**maîtrisez plusieurs langues, et spécialisez-vous dans une branche qui attire peu si vous voulez être «rentable».** L'avenir, c'est le droit environnemental, l'IT et les nouvelles technologies.»